

auxiliary contact block - 2 NO - for TeSys B



ZC1GP6

⚠ La production de ce produit a été arrêtée le: 12 mai 2023

⚠ Ce produit n'est plus fabriqué.

Principal

Gamme De Produits	TeSys B
Gamme	TeSys
Fonction Produit	Bloc de contact auxiliaire
Accessoires Associés	LC1B CR1B
Composition Des Pôles	2F

Complémentaire

Durée De Vie Mécanique	1000000 cycle
Mode De Raccordement	Télécommande: connexion à vis 1 câble(s) 4 mm² avec Télécommande: connexion à vis 1 câble(s) 6 mm² sans Télécommande: connexion à vis 2 câble(s) 4 mm² avec Télécommande: connexion à vis 2 câble(s) 6 mm² sans

Emballage

Type D'Emballage 1	PCE
Nb Produits Dans L'Emballage 1	1
Hauteur De L'Emballage 1	3 cm
Largeur De L'Emballage 1	4 cm
Longueur De L'Emballage 1	7 cm
Poids De L'Emballage 1	44 g

Disclaimer: This documentation is not intended as a substitute for and is not to be used for determining suitability or reliability of these products for specific user applications

Développement durable

Le label **Green Premium™ label** est l'engagement de Schneider Electric à fournir des produits aux performances environnementales les meilleures de leur catégorie. **Green Premium** promet le respect des dernières réglementations, la transparence sur les impacts environnementaux, ainsi que les produits circulaires et à faible émission de CO₂.

Le **guide d'évaluation de la durabilité des produits** est un livre blanc qui clarifie les normes mondiales en matière d'écolabel et comment interpréter les déclarations environnementales.

[En savoir plus sur Green Premium >](#)

[Guide pour évaluer la durabilité d'un produit >](#)

Performances en matière de bien-être



Sans Mercure



Information Sur Les Exemptions
Rohs

Oui

Régulation Reach

[Déclaration REACh](#)

Directive Rohs Ue

Conformité pro-active (Produit en dehors du scope légal RoHS UE)

[Déclaration RoHS UE](#)

Régulation Rohs Chine

[Déclaration RoHS pour la Chine](#)

Produit en dehors du périmètre RoHS pour la Chine. Déclaration relative aux substances pour votre information.

Deee

Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.